

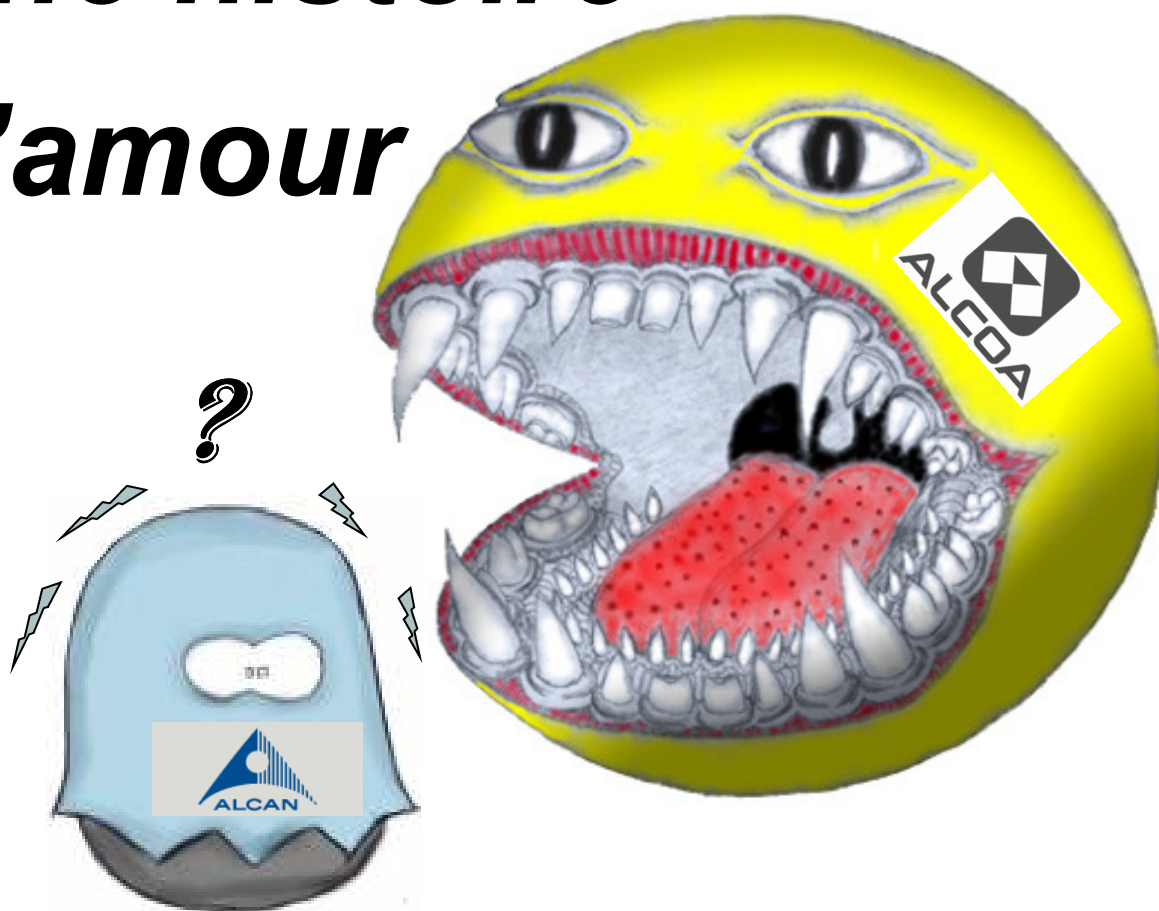
Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

Deuxième Année Volume. 2

www.sneaa.qc.ca

Juin 2007

Une histoire d'amour



P. 2 Offre d'Alcoa
P. 3 Lettre de Buzz
P. 4 Lettre à Charest
P. 6 Remerciements
P. 7 Flux du métal
P. 8 Entretien-services

P. 9 Résultat d'élection
P.10 Circulation Complexe
P.11 Retour du Balancier
P.14 Caisse d'économie
P.15 Bourse d'étude

COMITÉ DU JOURNAL

Roland Poirier
Bruno Tremblay
Maurice Tremblay
Denis De Varennes

MOT DU PRÉSIDENT

Consoeur, confrère,

Je vous écris ces quelques lignes pour vous donner de l'information sur le comité paritaire AP-50.

En premier lieu, je vous présente les officiers du syndicat qui travaillent avec moi sur ce comité soit les confrères Réjean Savard, vice-président section métal, Jacques Gagné, vice-président section entretien et services et Normand Letendre, représentant syndical (C.R.D.A.).

En second lieu, le comité paritaire s'est réuni le 18 avril et le 31 mai dernier. Lors de ces rencontres, il a été question de la présentation du projet pilote AP-50, du calendrier, de l'organisation, des objectifs et des enjeux. Il y a eu des discussions sur le mandat du comité de travail AP-50, du nombre de membres sur le comité patronal/syndical, du fonctionnement du comité, sur l'organisation de travail sur l'usine AP-50 ainsi qu'une signature d'une entente de confidentialité sur le dossier AP-50 et l'implantation du nouveau modèle d'affaires.

Claude Patry, président
SNEAA-TCA, section locale 1937

OFFRE D'ACHAT HOSTILE ALCOA SUR ALCAN

Consoeur, confrère,

Tel que vous avez pu lire et entendre par l'entremise des médias sur l'offre d'achat d'Alcoa sur Alcan, cela a créé beaucoup de spéculations à la Bourse. Plusieurs compagnies qui négocient pour être dans la partie, créent de l'incertitude envers les travailleuses et les travailleurs d'Alcan au Québec et en Colombie-Britannique. Nous savons tous que nous sommes à la merci des actionnaires et des compagnies qui veulent acheter d'autres entreprises, cela fait partie de la mondialisation.

Mais en tant que représentant des travailleuses et des travailleurs, nous devons intervenir auprès des gouvernements (Fédéral et Québécois) pour leur faire part de nos inquiétudes et des menaces possibles qui planent au-dessus de nos têtes.

L'expérience nous a démontré que ce genre de fusion entre deux grosses entreprises ne comporte aucun élément de développement industriel, c'est juste bon pour enrichir les actionnaires. Le mot fusion entre compagnie, nous démontre la menace des pertes d'emplois à court et moyen terme, consolidation ou cessions de certains actifs, rappelons-nous l'achat Pechiney par la compagnie Alcan, le résultat fut : pertes d'emplois et ventes de certains actifs. C'est pour cela que le syndicat TCA dont le président M. Buzz Hargrove et le directeur québécois, M. Luc Desnoyers ont fait parvenir une lettre au premier ministre, M. Jean Charest et le premier ministre, M. Stephen Harper pour leur faire part de nos préoccupations relativement à l'offre publique d'achat par Alcoa d'une valeur de 30 milliards \$ US.

Les gouvernements doivent intervenir dans ce dossier pour garantir nos emplois et investissements. Des règles strictes sur le contrôle de nos richesses naturelles doivent être établies parce qu'elles appartiennent à la population. Voici la reproduction des lettres expédiées au premier ministre du Canada et au premier ministre du Québec ainsi que le communiqué de presse des TCA-Québec dans ce dossier.

Soyez assurés que nous suivons ce dossier de très près.

Claude Patry, président
SNEAA-TCA, section locale 1937



Le 15 mai 2007

Le Très Honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6



Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, le syndicat des TCA-Canada souhaite vous faire part de ses préoccupations relativement à l'offre publique d'achat d'Alcan par Alcoa, d'une valeur de 30 milliards \$US. Le syndicat des TCA représente plus de 5 000 travailleuses et travailleurs dans les installations d'Alcan au Québec et en Colombie-Britannique.

Cette possible prise de contrôle soulève d'importantes questions en ce qui concerne le rôle que joue le Canada comme leader de l'industrie mondiale de l'aluminium. Plus particulièrement, nous sommes préoccupés par les aspects suivants :

- La menace de pertes d'emplois à long terme, chez les employés horaires et salariés des diverses installations d'Alcan, par suite de réductions d'effectif, de consolidations ou de cessions d'actifs.
- Le transfert du contrôle sur d'immenses capacités hydroélectriques au Québec et en Colombie-Britannique. Ces ressources en eau appartiennent au public et le gouvernement se doit d'exercer un contrôle strict s'il y a éventuellement fusion pour s'assurer que les avantages que nous procure cette ressource profitent au Canada.
- Si elle se concrétise, la prise de contrôle aura un impact considérable sur l'industrie canadienne des produits et services de l'aluminium en raison de la consolidation de sa base de consommateurs.

Le syndicat des TCA appelle le gouvernement canadien et les chargés de réglementation à adopter une approche intégrée afin d'analyser l'impact global de cette prise de contrôle, tant au niveau de ses coûts que de ses avantages, afin d'y adjoindre des conditions qui feront en sorte que la transaction se traduise par un bénéfice net pour les Canadiennes et les Canadiens. En particulier, nous proposons que les sociétés concernées travaillent avec le gouvernement et les intervenants concernés afin de développer et d'approuver une stratégie détaillée qui prévoira des engagements clairs sur différents aspects clés de l'exploitation si la fusion se concrétise, à savoir :

- un niveau d'emploi minimum et la formation de la main-d'œuvre;
- des engagements envers le Canada et les régions en termes d'achat d'intrants, de fournitures et de services;
- des garanties de réinvestissement dans les établissements canadiens, y compris dans des installations de traitement secondaire et de fabrication (le fait est qu'avec chaque nouvel investissement, il y a beaucoup de pertes d'emplois. Il est donc impératif de développer des opportunités d'emplois secondaires en aval en échange des droits sur l'eau);
- des mesures à long terme de transition et d'adaptation.

L'implication et la participation du gouvernement fédéral à l'élaboration de ce plan sont essentielles. Notre objectif commun doit être de veiller à ce que l'éventuelle acquisition se fasse dans l'intérêt du public,

Il serait irresponsable que votre gouvernement donne son aval à cette prise de contrôle sans en avoir d'abord pleinement analysé les coûts et les avantages. Les ressources en eau du Canada canadiennes sont un élément vital de l'économie et de la richesse de notre pays; il est donc essentiel que les conditions de cette fusion protègent cet actif pour les Canadiennes et les Canadiens, en particulier dans les régions où les installations d'Alcan sont situées.

Monsieur le Premier ministre, l'importance de cette transaction exige l'intervention et la surveillance du gouvernement. Si elle se concrétise, cette prise de contrôle créera le plus grand conglomérat mondial de l'industrie. Dans la nouvelle Alcoa, forte de 188 000 employés, il sera impératif que notre gouvernement obtienne des garanties pour protéger les intérêts des travailleuses et travailleurs canadiens, de leurs familles et de leurs collectivités.

L'impact du transfert de la propriété et du contrôle d'une société d'aluminium qui fait partie de l'histoire du Canada est beaucoup trop important pour être laissé aux seules mains des chefs d'entreprise.

Le syndicat des TCA sollicite donc au plus tôt une rencontre afin de vous transmettre de vive voix ses préoccupations dans ce dossier

Vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Basil « Buzz » Hargrove

Président

Le 25 mai 2007

Monsieur Jean Charest

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris afin d'attirer votre attention sur l'achat possible de la compagnie Alcan par une compagnie étrangère. Notre syndicat souhaite vous faire part de ses préoccupations relativement à l'offre publique d'achat d'Alcan par Alcoa d'une valeur de 33 milliards \$US ou par toutes autres tentatives d'acquisitions d'Alcan par une compagnie étrangère. Le syndicat des TCA représente plus de 5 000 travailleuses et travailleurs dans les installations d'Alcan au Québec et en Colombie-Britannique.

Le projet d'absorption d'Alcan par une compagnie étrangère créerait une méga-entreprise nord-américaine qui jouerait un rôle de premier plan dans l'industrie mondiale de l'aluminium. En plus de devenir le plus important producteur d'aluminium du monde, la société fusionnée serait aussi en bonne position dans plusieurs autres secteurs comme la transformation et l'emballage.

Par contre, cette acquisition possible comporterait aussi d'importants risques pour les travailleuses et travailleurs des deux entreprises, ainsi que pour les fournisseurs et les collectivités qui dépendent du maintien en exploitation des nombreuses alumineries d'Alcan au Québec et dans le reste du monde.



Nous sommes préoccupés par le transfert du contrôle sur d'immenses capacités hydroélectriques québécoises. À l'heure actuelle, Alcan a la capacité de générer plus de la moitié de ses besoins énergétiques mondiaux (une énergie générée au Québec, sauf pour un petit pourcentage), ce qui lui procure un avantage stratégique unique dans l'industrie mondiale de l'aluminium. Cette situation est le résultat de plus d'un siècle de négociations entre l'entreprise et le gouvernement. Cependant, il reste qu'en bout de ligne, ces ressources hydroélectriques appartiennent au Québécois et le gouvernement se doit d'exercer un contrôle strict s'il y a éventuellement fusion ou acquisition pour s'assurer que les avantages qui proviennent de cette ressource restent au Québec. Considérant le possible passage d'Alcan sous contrôle étranger, le gouvernement du Québec doit agir en conséquence et s'assurer que les emplois et les investissements de la future entreprise seront à la hauteur des revenus et des profits que l'entreprise tirera de l'exploitation des ressources hydrauliques québécoises.

Nous avons pris connaissance de l'entente de continuité que votre gouvernement a signé avec Alcan. Cependant, nous croyons qu'il y a des lacunes importantes à combler comme celles de définir clairement un niveau d'emplois. Nous sommes extrêmement préoccupés par la durée des contrats hydraulique allant jusqu'en 2058 considérant l'ampleur des pertes d'emplois à venir dans les vieilles installations comme les usines de Vaudreuil, de Beauharnois et de Shawinigan. À notre avis, le développement d'emplois en deuxième et troisième transformation de l'aluminium saura maintenir un niveau équitable d'emplois.

Nous vous demandons de saisir l'occasion apportée par cette situation pour revoir ces ententes, la réglementation et les lois du Québec en matière de contrôle étranger sur les ressources naturelles du Québec. Le syndicat des TCA ne s'oppose pas aux mesures qui peuvent aider l'industrie québécoise de l'aluminium à améliorer son efficacité en termes économiques réels, en autant que tous les intervenants partagent équitablement les coûts et les avantages de cette amélioration. L'intérêt manifesté par les investisseurs et les analystes à l'égard du projet d'acquisition d'Alcan fournit aux autres intervenants une occasion pour lier cette acquisition à des conditions qui feront en sorte que tout le monde – pas seulement les investisseurs et les dirigeants exécutifs – pourra faire des gains économiques réels. En effet, Alcan et l'entreprise étrangère qui cherche à l'acquérir devront faire approuver cette fusion par les autorités réglementaires. Ce processus fournira aux autres intervenants l'occasion de négocier un élargissement des responsabilités de la future entreprise en rapport direct avec l'exploitation des ressources au Québec.

Sur cette base, nous croyons que le rôle du gouvernement du Québec dans ce dossier est de réunir les dirigeants de la future entreprise avec les représentants des communautés touchés, les représentants des travailleurs et du gouvernement du Québec afin d'obtenir des garanties en matière d'emplois et de formation de la main-d'œuvre. De plus, les gouvernements québécois et canadien devront s'assurer d'investissements dans la 2^e et 3^e transformation.

Monsieur le Premier ministre, l'OPA hostile d'Alcoa propose des synergies de coûts d'environ 1 milliard \$ US par année. Il en sera de même si c'est une autre compagnie étrangère qui fera l'acquisition d'Alcan. Les conséquences de ces rationalisations seront majeures. Les travailleuses et travailleurs et les collectivités qui dépendent des établissements actuels d'Alcan sont à juste titre préoccupés par la manière dont ces économies se réaliseront.

Nous réitérons que nous ne sommes pas contre des mesures destinées à améliorer l'efficacité d'exploitation réelle des deux entreprises. Cependant, ces mesures doivent être des éléments d'une stratégie plus large dont le but est de maximiser les retombées au Québec. Si rien n'est fait par votre gouvernement pour atténuer les impacts négatifs de cette fusion, le syndicat des TCA s'opposera à la fusion d'Alcan et d'Alcoa ou à toute tentative d'acquisition d'Alcan par d'autres compagnies étrangères devant les instances réglementaires appelées à donner leur aval et dans ses représentations devant les différents paliers politiques qu'ils soient provincial, fédéral ou international.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, mes salutations distinguées.

Luc Desnoyers
Directeur québécois des TCA

Absence d'intérêt des membres

Consœur, confrère,

Je profite de l'occasion qui m'est donnée dans ce journal pour remercier tous ceux et celles qui m'ont donné leur appui à l'occasion de l'élection syndicale des 16, 17 et 18 mai dernier. Je félicite également tous ceux qui ont exercé leur droit de vote.

Mais nous avons tous à déplorer le faible taux de participation au scrutin, à peine 25 %. Plus d'un facteur expliquent cette désaffection des membres : l'absence de campagne sur le plancher, sauf dans la section Chimie où les deux candidats se sont déplacés et ont rencontré la majorité des membres (61 % de participation) peut expliquer en partie la faible participation.

Mais des causes plus fondamentales sont à l'origine de l'absence d'intérêt des membres. Chacun de nous peut se trouver les meilleures raisons pour se désintéresser de la vie syndicale, mais il demeurera toujours que lorsque les membres ne sont pas derrière leurs représentants quels qu'ils soient, il n'y a qu'un gagnant et c'est l'employeur. Il est également plus difficile d'assurer une relève à vos représentants actuels lorsque la vie syndicale est absente dans les usines

Sur ce, je vous souhaite à tous de belles et longues vacances.

Gilles Gagnon, secrétaire-trésorier

Pour assurer un suivi...

Consœur, confrère,

Depuis le 16 avril 2007, je suis élue à la présidence des Employés(es) de bureau du Complexe Jonquière et du C.R.D.A., et je tiens à vous remercier de la marque de confiance que vous me faites.

Pour ceux et celles qui me connaissent un peu moins, je profite de l'occasion pour me présenter. J'ai commencé chez Alcan en 1977 comme technicienne en chimie analyse au C.R.D.A. Mon implication syndicale a débuté en 1994, afin de comprendre et de pouvoir influencer les décisions de l'employeur. J'ai occupé les postes d'agent de griefs, officière senior au C.R.D.A. et le poste d'officière senior à temps plein depuis l'année 2000. Actuellement, je fais partie du comité de négociation du fonds de pension R.A.P.A. et du comité de coordination du plan d'évaluation des emplois.

Pour les 3 prochaines années, je vous représenterai afin d'assurer le respect de vos droits. Je travaillerai avec M. Camil Levesque qui agira comme officier senior, à la mise en place, entre autres, du nouveau modèle d'affaires Arvida et Vaudreuil négocié en juin 2006. Nous allons également travailler une réorganisation du syndicat, dû à une diminution des membres dans les années à venir, ce qui implique une diminution des revenus provenant des cotisations syndicales.

L'équipe qui m'entoure est composée de :

Camil Levesque, officier senior et représentant de zone, Denis Mérette, agent de griefs et représentant de zone, Bruno Tremblay, représentant à la prévention et représentant de zone, Normand Letendre, agent de griefs et représentant de zone et Réjean Tremblay, représentant à la prévention.

Il y a quelques postes de représentants à combler. Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans la vie syndicale, faites-le moi savoir. L'implication des membres est toujours la bienvenue.

Encore merci de me faire confiance. Mon équipe et moi sommes disponibles pour répondre à vos questions et à vous aider en cas de besoin.

Louise Tremblay

Présidente des employés(es) de Bureau et C.R.D.A.

FLUX DE MÉTAL

Consoeur, confrère,

Au mois de mai 2006 la direction du C.E.O. implantait une nouvelle organisation pour le siphonnage du métal. Malgré les nombreuses mises en garde et les nombreuses recommandations faites par la partie syndicale afin de procéder par étape et d'instaurer le nouveau creuset à petite échelle afin d'assurer un bon fonctionnement du procédé, la direction prenait la décision, le 16 mai 2006, de mettre toutes les salles de cuves avec le nouveau système. En agissant ainsi, la direction plaçait les installations dans une situation extrêmement fragile. Cette situation a fait subir d'énormes surplus à tous les employés durant l'été 2006.

À de nombreuses reprises le procédé a passé à deux cheveux de basculer. Tous les employés des différents départements impliqués ont mis l'épaule à la roue et ont démontré une volonté acharnée pour que tout fonctionne. **Chapeau à tout le monde!** Nous sommes au début de l'été 2007 et la tâche demeure encore très exigeante pour tout le monde. Il y a eu beaucoup d'amélioration au niveau du procédé, mais c'est loin d'être parfait.

La partie syndicale continue de suivre de très près la direction pour que celle-ci apporte toutes les corrections nécessaires afin d'avoir un procédé le plus adéquat possible pour tous les employés. Entre-temps, je vous invite à redoubler de prudence afin que personne d'entre vous ne se blesse. Continuez votre excellent travail et méfiez-vous au plus haut point du pire agresseur, **la fatigue**.

Bonnes vacances et bon été à tous!

Alain Gagnon, officier senior , section métal

TRAVAILLER POUR MÉRITER VOTRE CONFIANCE

Consœur, confrère,

Nous tenons à remercier les confrères Firmin Girard et Claude Lortie pour leur travail lors de leur mandat. Leur honnêteté et leur dévouement à la cause syndicale auront été, sont et seront toujours un actif. La récente campagne pour l'obtention du poste de vice-président pour la section chimie illustre une démocratie saine et est tout à leur honneur, car elle fut propre et civilisée.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont exercé leur droit de vote. La participation fut acceptable et nous souhaitons qu'elle sera encore meilleure la prochaine fois.

Nous remercions tous ceux qui facilitent notre intégration aux différents dossiers passés, présents et futurs. Nous apprécions l'excellente collaboration des autres sections, du personnel et des dirigeants du S.N.E.A.A.

Un merci spécial pour ceux qui ont voté pour Carl Dallaire comme vice-président, section chimie. Mon équipier, le confrère Pierre Boudreault, s'est joint à moi comme officier senior, car certaines valeurs prévalaient ce choix telles le travail, l'honnêteté et le souci de la justice.

Nous sommes fiers de pouvoir contribuer à une équipe de personnes dévouées et soyez assurés que les promesses faites pendant la campagne telle qu'effectuer des visites régulièrement dans les différents départements de l'usine Vaudreuil (un calendrier des visites vous sera remis sou peu).

Merci!

Section chimie

Carl Dallaire, vice-président

Pierre Boudreault, officier senior

SECTION ENTRETIEN ET SERVICES

NOMINATION À LA SOUS-TRAITANCE

Depuis le 18 mai dernier, le confrère Marc Deroy remplace le confrère Richard Allaire au poste de représentant à la sous-traitance.

Pour joindre le représentant à la sous-traitance vous pouvez téléphoner soit au syndicat à 548-4667 ou sur son téléavertisseur à 696-6466.

Nous aimerions en profiter pour remercier le confrère Richard Allaire pour le bon travail qu'il a accompli pendant son mandat à la sous-traitance.

FÉLICITATIONS

Nous félicitons les confrères Carl Dallaire et Pierre Boudreault qui ont accédé aux postes de vice-président et d'officier senior pour la section chimie. Nous en profitons également pour féliciter les confrères Firmin Girard et Claude Lortie pour leur excellent travail fait au syndicat.

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS SYNDICALES

Nous félicitons les confrères Firmin Girard, Claude Lortie, Carl Dallaire et Pierre Boudreault pour l'excellente campagne qu'ils ont faite. Ces confrères ont su faire une campagne propre qui ne peut être que bénéfique pour eux et pour le mouvement syndical.

Jacques Gagné, vice-président
Serge Gilbert, officier senior

RAPPEL DE LA SECTION MÉTAL

Un simple rappel pour vous dire que tous les mercredis nous continuerons d'effectuer nos visites à l'usine. Par contre, un petit changement sera apporté à notre horaire qui se fera comme suit :

Nos visites seront basées sur 2 semaines par alternance de ces départements :

1^e semaine:

Salles de cuves, transfert de métal, reconditionneur, contrôle, brasquage et nettoyeur de creuset.

2^e semaine:

CPA, CPC, C-45, déchargement alumine et débrasquage.

Syndicalement vôtre,

Section métal

Réjean Savard, vice-président
Laval Fortin, officier senior
Alain Gagnon, officier senior

REMERCIEMENTS DE LA SECTION MÉTAL

Il me fait plaisir par le billet de notre journal syndical, de remercier toutes les travailleuses et tous les travailleurs de l'usine Arvida section métal pour la confiance que vous nous avez démontrée en nous élisant pour un autre mandat. Soyez assurés de notre entière collaboration, de notre disponibilité et soyez certains que nous ferons tous les efforts nécessaires pour vous donner satisfaction. Sincèrement, merci!

Bonnes vacances à tous, soyez prudents dans tous vos déplacements et amusez-vous bien.

Soyons solidaires!

Syndicalement vôtre,

SECTION MÉTAL

Réjean Savard, vice-président
Laval Fortin, officier senior
Alain Gagnon, officier senior



RÉSULTAT DE L'ÉLECTION SYNDICALE 2007 POUR LA SECTION MÉTAL

Représentants de zone métal élus :

CPA :	Jacques Beaudin
CPC :	Roland Poirier
CREE (CRC) SOPE :	Laval Fortin
Centre de Coulée 45 :	Alain Bouchard
Centre de transfert de métal :	Alain Gagnon
CEO – Opération (A-C) :	Richard Boudreault
CEO – Opération (B-D) :	Réal Salesse
CEO – Service salle de cuve et contrôle :	Marcellin Boudreault
Comité de surveillance :	Denis Jean

Si vous avez une problématique, n'hésitez pas à contacter un de vos représentants syndicaux, soit votre agent de griefs ou votre représentant de zone.

Soyons solidaires!

Vous pouvez nous joindre au Syndicat/TCA local 1937:

SECTION MÉTAL		
VICE-PRÉSIDENT	OFFICIER SENIOR	OFFICIER SENIOR
Réjean Savard 548-4667, poste 241 Téléavertisseur : 541-2862	Alain Gagnon 548-4667, poste 249 Téléavertisseur : 541-8904	Laval Fortin 548-4667, poste 228 Téléavertisseur : 696-7316

SANTÉ-SÉCURITÉ

CIRCULATION AU COMPLEXE JONQUIÈRE

Comme vous pouvez vous en rendre compte depuis quelques temps, une surveillance accrue des règlements de la circulation s'effectue sur le Complexe Jonquière. Les arrêts obligatoires, le respect de la limite de 40 km ainsi que le port de la ceinture de sécurité sont particulièrement ciblés. En effet, suite à plusieurs événements (quasi) impliquant des collisions train véhicules, les comités de direction des usines du Complexe Jonquière ont nommé des représentants qui ont fait une analyse (Kaizen) visant à réduire de 50 % les risques de collisions train véhicules au travers du Complexe Jonquière.

Le 30 mai dernier, les représentants à la prévention de l'usine Vaudreuil prenaient connaissance des résultats du Kaizen. Après de nombreuses observations préalables de la circulation quant au niveau de respect des arrêts obligatoires, de la fréquence et des horaires de passage des trains aux diverses traverses du Complexe Jonquière, certaines ont été ciblées. Une recommandation à l'effet de fermer la traverse de la rue Frary et Saunder près des pompes à essence, fut prise immédiatement, car elle fut jugée à très haut risque. Un passage piétonnier y a été installé ainsi qu'un virage pour les véhicules lourds. D'autres mesures sont en cours afin de favoriser des interventions rapides des services d'urgences par cette traverse.

La prochaine étape sera la pose de feux de circulation ferroviaires à la traverse située entre l'usine de l'est et celle de l'ouest. Vos représentants ont demandé une traverse tout à fait conforme avec une barrière mobile qui s'abaisse dès l'actionnement des feux de circulation.

Le Kaizen est toujours actif et recommandera d'autres actions bientôt et soyez assurés que vous serez informés des développements futurs.

À ce moment-ci, il est important de vous aviser d'être très prudents si vous avez à conduire un véhicule sur le Complexe Jonquière, car une volonté claire a été exprimée par l'employeur à l'effet de sensibiliser d'abord et ensuite de sanctionner en vertu des règlements d'usine concernant la circulation sur le Complexe Jonquière.

Sachant à l'avance que vous ferez preuve de discernement,

Vos représentants vous souhaitent de très belles vacances en toute sécurité.

Vos représentants à la prévention
Usine Vaudreuil

CHACUN DE NOUS

PEUT, UN JOUR ,
AVOIR BESOIN D'AIDE.
LES AIDANTS NATURELS



Sans préjudices

LE RETOUR DU BALANCIER

Curieux comment les choses changent et que plus c'est pareil! La jungle médiatique s'est-elle découverte une conscience? Qu'est ce qui se passe avec tous les congédiements d'animateurs vedettes de lignes ouvertes, d'émissions d'affaires supposément publiques?

Le Doc Mailloux n'a plus d'émission télé comme de contrat radiophonique d'ailleurs. Le clown psychologue suspendu de l'ordre de sa profession plaide son retour au motif que ses patients avaient besoin de lui. Et pourtant, sur les 800 supposés patients, plusieurs prétendaient être sous ses soins directement en ondes!

Le roi Arthur, maintenant député fédéral, s'est fait élire au porte-à-porte dans Portneuf. Heureusement, car avec le poids des poursuites qui lui tombent dessus on comprend qu'il doit faire des pubs d'aspirateur pour joindre les deux bouts, pathétique!

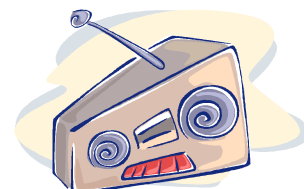
Stéphane Gendron, maire de Huntingdon qui avoue n'avoir qu'un diplôme et aucune pratique légale, crachait son venin sur la magistrature et perdit son emploi et ce, même après des avertissements répétés de son employeur. Un autre bouffon de moins.

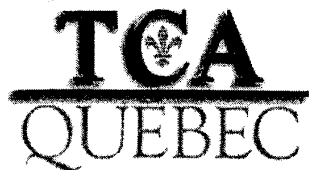
Et pis il y a aussi le gros Champagne, il ne faut pas l'oublier celui là! Les gens d'Alcan ne voteront jamais pour une «tapette». Non mais, croyait-il avoir le monopole de la vérité! En voilà un autre bien protégé des poursuites par un contrat en béton d'Astral Média. Quelques suspensions des ondes, les gens oublient vite et le thérapeute médiatique revient!

La plus forte concentration médiatique en Amérique se retrouve au Québec et donne lieu à des aberrations du genre et de plus graves encore avec Quebecor et sa convergence qui donne lieu à un quasi monopole de la vérité (la leur, bien sûr!) avec aucun respect pour l'avis contraire! On vous entre dans la tête par la télé, radio, journaux, revues et j'en passe! On contrôle votre pensée, ce que vous mangerez, boirez, lirez et tout ce qui peut s'acheter, car ce sont les commanditaires (compagnie) qui alimentent le monstre. Ceux qui pensent que «La Presse» et «Astral» peuvent assurer un certain équilibre, grand bien vous fasse, mais vous dormez encore plus que les autres, car ce club «sélect» se nourrit à même la controverse qu'il crée. La preuve? On propose maintenant de nouveaux produits soient, Dutrizac, Martineau et quelques vedettes du HEC (Hautes études commerciales) en chronique, car il faut bien préparer l'opinion de demain et qu'elle sera-t-elle? Je vous le donne en mille! La pensée unique du plateau Mont-Royal! Ils se sont réellement forcés, car après toute la ribambelle de nazis, extrémistes, abrutis et dangereux personnages qu'ils avaient mis en ondes, ils nous préparent une pseudo-secte ou de nébuleuses idées circulent comme: la bourse de l'environnement, la banque des pauvres ou la charité gaspillée et enfin des idées comme la simplicité volontaire ou l'automutilation tant qu'à y être! Plus ça change et plus c'est pareil! De la poudre au yeux et pendant que vous vous émoustillez devant ce triste spectacle, vous n'écrirez pas d'article ou de protestation à votre député et ne militerez pas non plus pour des logements sociaux et ne ferez en bout de ligne que ce qu'ils vous ont inscrit dans votre pensée!

Vous mangerez de la bouffe de «clown» Mc Do pour ensuite acheter un spécial «Fitness» pour maigrir chez Wal-Mart en spécial! Vous achèterez un vélo haut de gamme «Da Vinci» et vous vous promènerez sur le plateau Mont-Royal pour, au hasard, aller manger chez «Sushi Shop» et serez impressionné de vous rendre compte que votre voisin de table est Dutrizac et qu'il est une personne humble et vraie. Bullshit! Désolé, mais je n'achète pas ça. Et vous?

Bruno Tremblay
Représentant syndical SNEAA/TCA, section locale 1937





COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Offre d'achat d'Alcan par Alcoa

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DOIT OBTENIR DES GARANTIES SUR LES EMPLOIS ET LES INVESTISSEMENTS

Montréal, le __ mai 2007 - À la suite de l'annonce effectuée par la compagnie Alcan pour l'acceptation de l'offre d'achat d'Alcoa, les représentants des travailleurs des usines Alcan au Saguenay, membres du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), ont tenu à faire connaître leurs inquiétudes face à cette offre d'achat non sollicité et appelle le gouvernement de Jean Charest à jouer un rôle majeur afin d'assurer le maintien de tous les emplois chez Alcan et chez Alcoa au Québec.

Le gouvernement Charest doit obtenir des garanties sur les emplois et les investissements

Les représentants syndicaux des TCA interpellent le gouvernement du Québec, et particulièrement le Ministre du développement économique, M. Raymond Bachand, pour qu'il agisse immédiatement afin de garantir les emplois du secteur aluminium québécois. Pour le directeur québécois des TCA, M. Luc Desnoyers, « Selon nos premières analyses, cette fusion entre Alcoa et Alcan comporterait d'importants risques pour les travailleuses et travailleurs du secteur aluminium québécois et canadien, ainsi que pour les fournisseurs et les collectivités qui dépendent du maintien en exploitation des alumineries. Il ne faut pas croire bêtement que les ententes conclues dans le passé avec Alcan seront respectées par le futur propriétaire de la compagnie »

« Afin de garantir les emplois et les investissements convenus, le gouvernement du Québec doit le plus rapidement possible se rasseoir avec la direction de la future entreprise et revoir une par une toutes les ententes conclues entre Alcan et le Québec. Considérant le passage d'Alcan sous contrôle étranger, le gouvernement du Québec doit agir en conséquence et s'assurer que les emplois et les investissements de la future entreprise seront à la hauteur des revenus et des profits que l'entreprise tirera de l'exploitation des ressources hydrauliques québécoise. Cette fusion entre deux géants industriels mondiaux interpellent aussi les membres du gouvernement Harper, car elle démontre le besoin pour les gouvernements de garder un œil vigilant sur les investissements étranger. Le gouvernement Harper ne peut laisser aller les choses pour l'avenir et se doit de mettre en place des règles précises en matière d'investissements étranger pour protéger les emplois au pays », d'ajouter M. Desnoyers

Une menace pour les travailleurs

« L'expérience nous a démontré que ce genre de fusion entre deux grosses entreprises ne comporte aucun élément de développement industriel. Cette fusion est faite avant tout pour remplir les poches des actionnaires. Le futur groupe Alcoa-Alcan est devenu une structure financière et à l'avenir, cela veut dire que toute usine ou lieu de production qui ne sera pas assez rentable aux yeux des gestionnaires et actionnaires de la future entité Alcoa-Alcan seront supprimés, et ce, peu importe les impacts sociaux sur les travailleurs ou les communautés. À chaque fois que les gestionnaires et les actionnaires réussissent à doubler les profits d'une entreprise, ce sont les travailleuses et travailleurs de cette entreprise qui écope. À nos yeux, la décision d'Alcan d'accepter l'offre d'Alcoa va semer l'inquiétude pour de nombreuses années parmi les travailleurs de tout le groupe Alcan, non seulement au Canada, mais également en Europe et en Asie », de déclarer Luc Desnoyers,

Des emplois en danger

Les TCA rappellent que la fusion entre Alcan et Pechiney a pesé très lourd sur les travailleurs européens de l'ancienne Pechiney. En 2005, un an après la fusion, Alcan voyait son bénéfice net chuter de 129 millions de dollars. Dès la fusion confirmée, Alcan a alors commencé une phase de restructuration faisant disparaître de sa liste de paye plus de 5 000 emplois en Europe. En même temps au Québec, la compagnie a éliminé 550 emplois lors de la fermeture des salles de cuves Söderberg au Complexe Jonquière, malgré des promesses d'Alcan de ne pas procéder à des pertes d'emplois avant l'annonce d'un investissement majeur pour la modernisation du Complexe Jonquière. Selon les TCA, cet acquisition est extrêmement préoccupante pour l'avenir de la production aux usines Alcan de Beauharnois, de Shawinigan de même qu'à l'usine d'alumine à Jonquière.

Inquiétude pour les investissements annoncés

Pour sa part, le président du syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (section locale 1937 TCA-SNEAA), M. Claude Patry, a déclaré que « lorsqu'une compagnie devient acquéreur d'une autre compagnie, on l'a vu avec Pechiney achetée par Alcan il y a deux ans, cela occasionne des fermetures d'usine, des changements importants à la direction patronnale, il y a des décisions qu'on croyait acquises qui sont remises en question par les nouveaux propriétaires en raison de nouveaux objectifs. Cela occasionne des fermetures d'usine, d'autres doivent être vendues pour respecter les lois de la concurrence. À partir du moment où Alcan sera la propriété des gestionnaires d'Alcoa, ils peuvent faire n'importe quoi et tout remettre en question ce que nous avons négocié de bonne foi avec les anciens propriétaires pour assurer l'avenir du Complexe Jonquière. Il n'y a rien de rassurant dans cette fusion ».

« Enfin, les investissements à venir de 5 milliards au Québec, annoncés par Alcoa dans son communiqué d'offre d'achat, sont des projets et des intentions déjà connus dans le milieu de l'aluminium. En fait, Alcoa n'a jamais caché sa volonté d'investir au Québec. Mais pour cela, il lui faut négocier avec le gouvernement du Québec pour l'octroi d'électricité, ce qu'Alcoa reconnaît subtilement dans son communiqué. Donc, la décision de faire ces investissements importants ne proviendra pas de la fusion, mais bien d'une décision politique du gouvernement du Québec », d'ajouter M. Patry.

Éloignement du centre de décision

Les TCA dénoncent particulièrement ce qu'ils appellent une opération de relations publiques concernant le siège social de la nouvelle entreprise établit à Montréal. Pour Alain Proulx, directeur régional des TCA au Saguenay-Lac-St-Jean, « le futur groupe Alcoa-Alcan veut passer un sapin au gouvernement du Québec en appelant « siège social » ce qui ne sera que la direction d'une division de la future entreprise. Ce qu'il faut savoir dans tout cela, c'est que la future entreprise aurait deux sièges sociaux, mais qu'un seul conseil d'administration et ce conseil d'administration ne se réunira pas à Montréal, mais bien à Pittsburgh. À nos yeux, la division métal primaire de la future entreprise Alcoa-Alcan s'est fait appeler « 2^e siège social » par Alcoa pour satisfaire l'exigence de maintenir un siège social à Montréal tel que prévu à l'entente signée en décembre 2006 entre le gouvernement du Québec et Alcan. Ce « siège social » servira ainsi de caution pour maintenir les privilèges de la compagnie Alcan pour sa production d'électricité ».

Fin de développement d'une industrie de la transformation de l'aluminium au Québec

En divisant sur deux territoires distincts, la production de métal primaire au Canada et la transformation de l'aluminium aux États-Unis, les TCA craignent de voir la fin de rêve de voir une importante industrie de la transformation de l'aluminium s'installer au Saguenay-Lac-St-Jean. « Si rien n'est fait pour atténuer les impacts négatifs de cette fusion, il faudra dire adieu au beau rêve de la vallée de l'aluminium. C'était déjà difficile d'attirer des entreprises de transformations dans la région, ce le sera encore plus maintenant que les décisions sur ce secteur dépendront des gestionnaires de la future entreprise aux États-Unis », de conclure Alain Proulx.



Ceci
n'est pas
un simple
REER
collectif.

C'EST LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE DONT VOUS

ALLEZ BÉNÉFICIER À VOTRE RETRAITE

LE REER COLLECTIF DESJARDINS DE VOTRE CAISSE :

POUR FAIRE GRANDIR VOTRE CAPITAL DE RETRAITE !

Cher membre,

Il n'est jamais trop tôt, ni trop tard pour préparer son avenir, réaliser ses projets et croire en ses rêves! Le **REER collectif Desjardins** de votre **Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers (Saguenay – Lac-St-Jean)** est l'outil d'épargne idéal.

Selon plusieurs études, beaucoup de Canadiens n'investissent pas assez en prévision de leur retraite. Les experts financiers de votre Caisse d'économie seront heureux de vous rencontrer et d'évaluer avec vous les sommes que vous devriez mettre de côté dès maintenant pour jouir plus tard d'une sécurité financière assurée qui répond à vos besoins.

Quelques dollars de plus par paie peuvent faire toute la différence au moment de votre retraite. L'exemple suivant vous illustre les avantages du REER collectif Desjardins.

Cotisation/ semaine	Économie d'impôt	Coût Réel	Accumulation	
			10 ans	20 ans
20\$	8\$	12\$	15 915\$	51 310\$
40\$	15\$	25\$	31 828\$	102 620\$
50\$	19\$	31\$	39 786\$	128 275\$

En tenant compte du taux d'imposition de 38.4% et du rendement de 8%

Pour connaître les opportunités financières qui s'offrent à vous ou pour en savoir davantage, communiquez avec M. **Éric Tremblay** au (418) 548-6211 poste 259. Monsieur Tremblay se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

VOTRE CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DE LA MÉTALLURGIE ET DES PRODUITS FORESTIERS (SAGUENAY – LAC-ST-JEAN), VOTRE PARTENAIRE FINANCIER AU SERVICE DE VOTRE AVENIR.

Éric Tremblay

Éric Tremblay

Conseiller services aux membres et
développement des affaires





Le 11 mai 2007

Aux président(e)s des sections locales et d'unités, et les secrétaires archivistes des sections locales

Objet : Bourses d'études TCA-Québec

Chères compagnes,
Chers confrères,

Les TCA-Québec ont le plaisir de remettre des bourses d'études *CLAUDE DUCHARME*. Ces bourses s'ajouteront à celles déjà existantes des TCA-Canada, soit les bourses Cesar Chavez, Jim Ashton, etc.

Bourses d'études TCA-Québec :

- Syndicat national : CLAUDE DUCHARME (1 bourse)
- Conseil québécois : CLAUDE DUCHARME (1 bourse)

À cet effet, une description détaillée des bourses apparaît en annexe.

Ces bourses sont offertes aux membres ainsi qu'aux enfants des membres en règle des TCA qui souhaitent poursuivre des études supérieures.

Dans le cas des membres des TCA, lesdites bourses *CLAUDE DUCHARME* s'adressent à ceux et celles ayant au moins un (1) an d'ancienneté.

La date limite pour déposer une demande est le vendredi 28 septembre 2007.

*Pour plus d'information et pour obtenir les formulaires d'inscription
contacter les officiers de votre section.*

BONNES



VACANCES